



**Présentation de la commune de Calvinet
selon le « Dictionnaire statistique du Cantal »
de Jean-Baptiste Deribier Du Châtelet
Tome I (1852)**

Commune du canton de Montsalvy, n'avait, il y a quelques années, que 6 villages ou hameaux, 61 maisons et 316 habitants. Mais sa position centrale entre Maurs et Montsalvy, l'importance des cinq foires qui s'y tiennent annuellement, et l'étendue trop considérable des communes de Cassaniouze et de Mourjou qui circonscrivaient le bourg de Calvinet, ont porté le Conseil Général du département à demander l'adjonction à la commune de Calvinet de plusieurs villages et hameaux situés à une faible distance du bourg.

Lors de la confection du cadastre, en 1837, six nouveaux villages distraits des communes de Mourjou et de Cassaniouze furent réunis à Calvinet. Plus tard, une ordonnance royale, en date du 18 juin 1843, adjoignit encore à Calvinet onze villages distraits de la commune de Cassaniouze.

Aujourd'hui la population de cette commune est de 800 habitants. Elle compte 26 villages ou hameaux et 131 maisons.

Le territoire de la commune de Calvinet est schisteux, et ne produit guère que des bruyères et quelques arbres rabougris dans la partie haute, au-dessus du bourg ; mais il est granitique dans l'autre partie, et donne d'abondantes récoltes en seigle, des châtaignes et de bons fruits. Le vallon de Calvinet est gracieux et fertile, et les ondulations du terrain, les énormes blocs de granit qui sortent de terre à chaque pas, en affectant les formes les plus variées, la beauté des arbres qui les ombragent, font de la région inférieure de cette commune, un séjour des plus agréables.

Calvinet faisait partie de la vicomté de Carlat et passa, avec cette vicomté, dans les mains des comtes de Rodez. Le château qui dominait le bourg appartenait, en 1280, à Eustache de Beaumarchais, bailli des montagnes, qui poursuivit et arrêta dans leurs déprédations le seigneur d'Apchon et les habitants du Falgoux. Il a été déjà question de ce seigneur aux articles Apchon et Aurillac.

La terre de Calvinet passa ensuite à Pons de Lavie, dont la fille épousa en 1333 Bernard, dauphin d'Auvergne, et en 1337 à Pierre de Lavie, seigneur de Villemur, nonce du pape Jean XXII. Arnaud de Villemur, baron de Calvinet, fut caution pour Guy de Severac en 1364. Jacques de Villemur vendit cette terre à Jean II, duc de Bourbon et d'Auvergne ; elle resta dans la maison de Bourbon jusqu'à la mort du connétable, et fut alors réunie à la couronne. Louis XIII la céda enfin au prince de Monaco, en 1643.

Il y avait à Calvinet, avant la Révolution, un petit bailliage seigneurial dont les officiers portaient les noms pompeux de lieutenant-général, procureur du roi, etc. Mais il s'en fallait de beaucoup que les charges de procureur ou de greffier, près ce siège pussent faire vivre les titulaires ; et ils étaient réduits à employer les jours de loisir que leur laissaient les clients, à des travaux manuels peu en rapport avec leurs fonctions près de la magistrature locale. Faut-il le dire, l'un d'eux était procureur et tisserand ; lorsqu'une personne venait le demander chez lui, la femme du cumulard avait soin de s'informer tout d'abord si elle venait en qualité de plaideur ou comme pratique du tisserand. Dans ce dernier cas, elle appelait son mari par son nom de baptême seulement : Pierre on te demande. Mais si c'était un plaideur, elle s'écriait : Me Pistre, on vous demande. Et le procureur se hâtait de rejeter sa navette, de se dépouiller du tablier professionnel, de prendre sa robe et sa perruque, et alors il était un tout autre homme.

L'église de Calvinet est dédiée à saint Barthélemy. Il y a quelques années que l'herbe croissait sur ses murs lézardés et humides ; mais aujourd'hui elle a été reconstruite à neuf, et, quoique sans caractère et sans ornement, elle est au moins assez vaste, propre et décente.



Il y a cinq foires à Calvinet ; les 20 mars, 23 avril, 22 mai, 25 août et 8 novembre. Elles sont assez fréquentées, et il s'y vend beaucoup de moutons et de jeunes dindons.

Les villages et hameaux de la commune sont :

1° - *Ayrolles*, village où résidait autrefois l'ancienne famille de Berimgon.

2° - *Escanis*, village traversé par la route des rives du Lot.

3° - *Girondels*, hameau.

4° - *La Devèze*, hameau.

5° - *La Dressière*, hameau.

6° - *La Ganne*, hameau.

7° - *La Garrigue*, hameau.

8° - *Lafon-d'Ayrolles*, village.

9° - *Lamothe*, château appartenant aujourd'hui à M. de Bonafos, représentant de la famille de Gausseran.

10° - *La Place*, hameau, qui conserve le souvenir d'un sanglant épisode de notre première révolution.

11° - *La Rouquette*, un des plus jolis domaines du pays, appartenant aux héritiers Valentin. On y a trouvé à diverses reprises d'anciennes cryptes celtiques, et les nombreuses pierres levées qu'on y remarque ont peut-être servi au culte druidique.

12° - *Le Bos*, propriété de M. Garrouste. On y a aussi trouvé une ancienne crypte.

13° - *Le Colombier*, hameau.

14° - *Le Faysan*, maison nouvelle construite par Mme Donzac.

15° - *Le Pont*.

16° - *Le Pouget*.

17° - *Les Coussels*.

18° - *L'Estrade*.

19° - *L'Estradou*.

20° - *Le Bernassal*, propriété de M. Revel, de Calvinet.

21° - *Le Travers*.

22° - *Le Moulin-du-Bos*.

23° - *Pren-te-Garde*.

24° - *Traz-la-Combe*.

25° - *Vernhes*.